



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

Introduction

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur les marchés mondiaux.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consultez le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor, et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses d'AAC pour 2025-2026.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2025-2026. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en matière d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées au moyen de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel présente les résultats de la période comptable en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 septembre 2025.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du deuxième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour la période terminée le 30 septembre des exercices 2025-2026 et 2024-2025.

Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)	2025-2026	2024-2025
Autorisations totales pouvant être utilisées	3 972	3 881
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	1 165	1 157
Utilisation (%)	29	30

A. Changements importants dans les autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et du précédent exercice.

Comparaison des autorisations totales au 30 septembre des exercices 2025-2026 et 2024-2025

Autorisations (en millions de dollars)	2025-2026	2024-2025	Écart
Crédit 1 — Autorisations nettes de fonctionnement	703	680	23
Crédit 5 — Autorisations de dépenses en capital	80	74	6
Crédit 10 — Subventions et contributions	894	855	39
Autorisations législatives budgétaires	2 296	2 272	24
Autorisations totales	3 972	3 881	91

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025-2026, les autorisations ont augmenté à 3 972 millions de dollars, soit une augmentation de 2 % ou de 91 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier en raison des changements suivants :

- **Crédit 10** — Les subventions et contributions ont augmenté de 39 millions de dollars, principalement en raison de 25 millions de dollars de fonds reportés pour l'initiative de transition de la gestion de l'offre et de 19 millions de dollars de fonds supplémentaires pour le Fonds des infrastructures alimentaires locales.
- Les autorisations législatives budgétaires ont augmenté de 24 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation de 10 millions de dollars pour le Fonds d'innovation et d'investissement dans l'industrie laitière, d'une hausse de 10 millions de dollars des coûts liés au régime d'avantages sociaux des employés et d'une augmentation de 9 millions de dollars pour les programmes de commercialisation agricole.
- **Crédit 1** — Les autorisations nettes de fonctionnement ont augmenté de 23 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation de 11 millions du financement des conventions collectives, d'une augmentation de 6 millions pour l'initiative de dessaisissement des infrastructures hydriques et de l'augmentation de 5 millions de dollars du report du budget de fonctionnement.
- **Crédit 5** — Les autorisations de dépenses en capital ont augmenté de 6 millions de dollars, principalement en raison du financement supplémentaire de 7 millions de dollars pour l'initiative de renouvellement des actifs de laboratoire.

B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2025-2026 et 2024-2025

Dépenses (en millions de dollars)	2025-2026	2024-2025	Écart
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	320	327	(7)
Crédit 5 — Dépenses d'immobilisations	21	13	7
Crédit 10 — Dépenses en subventions et contributions	259	239	21
Dépenses législatives budgétaires	564	578	(13)
Dépenses budgétaires nettes totales	1 165	1 157	8

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025-2026, les dépenses ont augmenté à 1 165 millions de dollars, soit une augmentation de 1 % ou de 8 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'année précédente en raison des changements suivants :

- Crédit 10 — Les dépenses de subventions et contributions ont augmenté de 21 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des décaissements au titre de l'initiative Solutions agricoles pour le climat – Fonds d'action à la ferme pour le climat, y compris pour des paiements liés à de nouveaux projets et des paiements plus importants pour des projets existants par rapport à la même période de l'année dernière.
- Les dépenses budgétaires statutaires ont diminué de 13 millions de dollars, principalement en raison d'une baisse de 13 millions de dollars des paiements au titre de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*, en raison de la diminution des frais d'intérêts. Les paiements au titre du programme Agri-protection ont par ailleurs diminué de 11 millions de dollars en raison du moment de réception des demandes d'indemnisation. Ces diminutions ont été partiellement compensées par une augmentation de 9 millions de dollars des dépenses au titre du Fonds d'innovation et d'investissement dans l'industrie laitière.
- Crédit 5 — Les dépenses d'immobilisations ont augmenté de 7 millions de dollars, principalement en raison des projets du plan d'investissement dans les centres de recherche et de développement de Charlottetown, de Saskatoon, de Morden, de Saint-Hyacinthe et de Fredericton, ainsi que des coûts associés au regroupement des bureaux à Winnipeg.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

- **Crédit 1** — Les dépenses nettes de fonctionnement ont diminué de 7 millions de dollars, en raison d’une réduction de 4 millions de dollars des dépenses liées aux services des technologies de l’information et de 3 millions de dollars des dépenses salariales.

Risques et incertitudes

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue d’exercer une gestion et une surveillance prudentes dans la mise en œuvre de ses politiques et l’exécution de ses programmes. Dans le but de faciliter les processus décisionnels et l’établissement de priorités, et afin d’assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources, le Ministère a mis en place une procédure intégrée visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques stratégiques et opérationnels.

Le Ministère continue de faire preuve de vigilance, et de se préparer aux risques, aux situations et aux événements qui auront une incidence sur son environnement opérationnel. Des mesures d’atténuation ministérielles sont en place pour gérer les risques auxquels font face le personnel et les processus d’AAC, afin de pouvoir maintenir un bon équilibre entre le personnel et la charge de travail, et veiller à ce que les employés soient convenablement formés, mobilisés et soutenus (Notre personnel); ainsi que naviguer efficacement dans un contexte de pressions financières et veiller à ce que les ressources limitées soient allouées aux secteurs de plus grande importance (Établissement des priorités et surveillance).

Des mesures d’atténuation ministérielles sont également en place pour gérer les répercussions liées à la technologie, à l’infrastructure et aux événements externes. Ceux-ci incluent la capacité de prévenir, de détecter, de contenir ou de répondre efficacement aux menaces de cybersécurité pouvant affecter ses opérations, ses systèmes et son information (Cybersécurité); de veiller à ce que les laboratoires et autres infrastructures critiques puissent être entretenus ou faire l’objet de réinvestissements, dans le but de soutenir des activités scientifiques et opérationnelles de pointe, durables, sûres et sécurisées (Infrastructures essentielles); et, veiller à ce que le Ministère puisse moderniser son infrastructure numérique de manière appropriée et en temps assez opportun pour soutenir un modèle opérationnel sûr et fondé sur les données et des opérations efficaces (Modernisation pour les services et les décisions numériques et fondés sur les données).

Ces mesures incluent également le maintien de la capacité des stratégies, des solutions de programme et des activités scientifiques d’AAC à répondre aux menaces climatiques et environnementales qui touchent le secteur agricole (Climat et durabilité); ainsi que la gestion des crises industrielles et commerciales majeures et perturbatrices dans plusieurs secteurs simultanément (Perturbations économiques et commerciales).

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

AAC continuera de surveiller de près son environnement et ses opérations afin de s'assurer que les ressources sont gérées efficacement pour produire les résultats attendus ou pour réaffecter les ressources aux priorités clés, au besoin.

Changements importants quant au personnel et aux programmes

Personnel

Le 3 juillet 2025, la Dre Arran McPherson a été nommée sous-ministre adjointe de la Direction générale des sciences et de la technologie, en remplacement du Dr Gilles Saindon, qui a quitté le ministère.

Le 28 août 2025, Christine Moran a été nommée sous-ministre adjointe de la Direction générale des affaires internationales, en remplacement de Kathleen Donohue, qui a quitté le ministère.

Programmes

Aucun changement important n'est à signaler quant aux programmes.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Lawrence Hanson, sous-ministre
Ottawa, Canada

Original signé par

Alain Lagacé, dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada

État des autorisations (non audité)

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 ⁽¹⁾	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 — Dépenses nettes de fonctionnement	702 858	163 580	320 459	680 350	166 214	327 090
Crédit 5 — Dépenses d'immobilisations	79 637	15 586	20 644	73 901	9 033	13 300
Crédit 10 — Subventions et contributions	893 998	171 660	259 444	854 515	154 863	238 732
Autorisations législatives budgétaires ⁽²⁾	2 295 649	490 427	564 263	2 271 899	490 921	577 726
Autorisations budgétaires totales	3 972 141	841 253	1 164 809	3 880 665	821 031	1 156 848
Autorisations totales	3 972 141	841 253	1 164 809	3 880 665	821 031	1 156 848
<u>Remarques :</u> Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. (1) Inclut uniquement les autorisations disponibles et celles qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre. (2) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau ci-dessous.						

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non auditées)

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel*	630 892	159 564	315 823	607 542	152 486	311 105
Transports et communications	9 549	2 597	4 128	7 641	2 261	4 059
Information	10 497	1 428	2 405	11 808	959	2 244
Services professionnels et spéciaux	130 997	24 285	38 924	119 650	22 985	38 257
Location	11 752	1 611	4 845	11 649	1 330	6 411
Réparation et entretien	15 569	3 694	5 809	17 195	3 241	5 199
Services publics, fournitures et approvisionnements	45 833	8 740	14 561	57 187	8 551	15 488
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	21 776	6 556	7 829	24 879	4 086	5 660
Acquisition de machinerie et d'équipement	43 029	5 151	8 441	36 672	4 644	7 307
Paielements de transfert	3 097 981	636 145	770 765	3 039 680	626 167	777 833
Autres subventions et paiements	17 928	8 327	15 580	9 074	6 260	6 497
Dépenses budgétaires brutes totales	4 035 803	858 101	1 188 569	3 942 977	832 971	1 180 059
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	63 662	16 848	23 760	62 312	11 939	23 210
Dépenses budgétaires nettes totales	3 972 141	841 253	1 164 809	3 880 665	821 031	1 156 848
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						
* : Personnel comprend les salaires et traitements (y compris les étudiants et les occasionnels), les heures supplémentaires et les indemnités, les indemnités de départ et les paiements rétroactifs, ainsi que les cotisations du Ministère au régime d'avantages sociaux des employés.						

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non auditée)
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars)

ANNEXE A

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses au cours du trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	80 847	20 212	40 424	71 643	17 753	35 506
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire — Traitement et allocation pour automobile	102	34	51	99	25	49
Paielements de contributions pour le programme Agri-stabilité	339 658	(5 881)	(22 470)	339 658	(11 304)	(24 287)
Paielements de contributions pour le programme Agri-protection	1 033 783	369 630	386 748	1 033 783	375 298	397 290
Paielements de subventions pour le programme Agri-investissement	153 974	61 467	98 763	153 974	59 243	100 302
Paielements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	169 001	30 930	40 070	160 183	36 574	52 658
Paielements de subventions pour le programme Agri-stabilité	52 063	(42)	82	52 063	99	545
Paielements de contributions pour le programme Agri-investissement	19 779	8 013	8 013	19 779	10 978	12 053
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	-	-	13 111	-	425
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	-	(192)	-	-	(2 814)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paielements de contributions pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe (PAAC)/Agri-relance	118 513	4	(41)	118 513	62	2 595
Paielements de contributions pour le Programme d'assurance des prix du bétail (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	4 000	368	368	4 000	358	358
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	872	413	(265)	1 848	198	(188)
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	9 844	2 120	3 539	13 145	1 641	3 258
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	20	-	-	-
Paielements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(1)	(5)	-	(2)	(7)

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non audité)

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2025

(en milliers de dollars)

Paielements de contributions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(2)	(15)	-	-	(16)
Paielements de subventions pour le Programme de paielements directs pour les producteurs laitiers	250 000	-	-	250 000	-	-
Paielements de contribution au Fonds d'innovation et d'investissement dans l'industrie laitière	50 000	3 162	9 174	-	-	-
Autorisations législatives budgétaires	2 295 649	490 427	564 263	2 271 899	490 921	577 726

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.